

# Les coûts sociaux dans les politiques publiques : perceptions d'acteurs, obstacles institutionnels et leviers d'intégration. Cas de la Région de l'Oriental

## Social Costs in Public Policies: Stakeholder Perceptions, Institutional Obstacles and Integration Levers. The Case of the Oriental Region

**Jamal AMARA, (Doctorant)**  
*Ecole Supérieure de Technologie*  
*Université Mohammed Premier, Oujda*

**Rahhal LAHRACH, (Enseignant-Chercheur)**  
*Ecole Supérieure de Technologie*  
*Université Mohammed V, Rabat*

**Chaymae ELJAI, (Doctorante)**  
*Ecole Supérieure de Technologie*  
*Université Mohammed Premier, Oujda*

**Asmae AAKAOU, (Doctorante)**  
*Ecole Supérieure de Technologie*  
*Université Mohammed Premier, Oujda*

|                                     |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                             |
|-------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Adresse de correspondance :</b>  | Ecole Supérieure de Technologie Université Mohammed Premier Complexe universitaire Al Qods, BP 473, Oujda 60000Maroc                                                                                                                                                                                                                                                                                                        |
| <b>Déclaration de divulgation :</b> | Les auteurs n'ont pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude. Ils assument l'entière responsabilité de tout éventuel plagiat, de l'usage de l'intelligence artificielle dans la rédaction, ainsi que des résultats présentés dans cet article.                                                                                                                           |
| <b>Conflit d'intérêts :</b>         | Les auteurs ne signalent aucun conflit d'intérêts.                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
| <b>Remerciements :</b>              | Ce travail a été réalisé avec le soutien du Centre National pour la Recherche Scientifique et Technique (CNRST) dans le cadre du programme PhD-Associate-Scholarship-PASS                                                                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Citer cet article</b>            | AMARA, J., LAHRACH, R., ELJAI, C., & AAKAOU, A. (2026). Les coûts sociaux dans les politiques publiques : perceptions d'acteurs, obstacles institutionnels et leviers d'intégration. Cas de la Région de l'Oriental. <i>International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics</i> , 7(6), 789–812. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.20533915">https://doi.org/10.5281/zenodo.20533915</a> |
| <b>Licence</b>                      | <b>Cet article est publié en open Access sous licence<br/>CC BY-NC-ND</b>                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                   |

## **Les coûts sociaux dans les politiques publiques : perceptions d'acteurs, obstacles institutionnels et leviers d'intégration. Cas de la Région de l'Oriental**

### **Résumé**

Cet article examine la manière dont les coûts sociaux sont définis, évalués et mobilisés dans les politiques publiques. Il part du constat que la littérature sur l'évaluation des politiques publiques traite souvent les effets sociaux comme des externalités à mesurer, mais analyse moins les conditions institutionnelles par lesquelles ces coûts deviennent effectivement visibles, recevables et utilisables dans les instruments d'évaluation et les arbitrages décisionnels. À cette fin, il s'appuie sur une étude qualitative fondée sur des entretiens semi-directifs réalisés auprès de 48 acteurs institutionnels, territoriaux, associatifs, économiques et académiques. Le traitement des données a été conduit selon une analyse thématique assistée par NVivo, centrée sur quatre axes initiaux : compréhension de la notion, perception institutionnelle, méthodes d'évaluation et intégration dans la décision publique. L'analyse a permis de dégager des résultats thématiques : compréhension hétérogène de la notion, coûts sociaux négligés, invisibilité instrumentale, reconnaissance institutionnelle fragile, opérationnalisation méthodologique limitée, influence marginale sur la décision finale et recommandations convergentes des acteurs. Les résultats montrent que la notion de coût social est largement reconnue, mais qu'elle reste interprétée de manière hétérogène selon les positions occupées par les acteurs. Cette reconnaissance demeure toutefois peu contraignante en raison de trois obstacles institutionnels principaux : la domination des critères budgétaires, la priorité accordée au court terme et la faible stabilisation des référentiels, données et procédures d'évaluation sociale. Bien que plusieurs méthodes d'évaluation soient connues, leur usage demeure limité, ce qui réduit l'influence effective des évaluations sociales sur la décision finale. Les coûts sociaux apparaissent ainsi moins absents que faiblement traduits dans des formats d'action publique capables de les rendre comparables, discutables et opposables dans les processus de décision. Les entretiens font également ressortir des leviers convergents d'amélioration : institutionnalisation d'une évaluation sociale ex ante, production de référentiels partagés, hybridation des outils, transparence des résultats et renforcement de la participation des usagers. La contribution théorique principale de notre étude consiste à conceptualiser les coûts sociaux comme un problème de traduction institutionnelle, au croisement de l'évaluation des politiques publiques, de la mise à l'agenda et de l'approche par les capacités. Notre recherche contribue ainsi à la littérature sur l'évaluation publique en montrant que l'enjeu n'est pas seulement de mesurer les coûts sociaux, mais de leur conférer une véritable portée décisionnelle.

**Mots clés :** coûts sociaux ; politiques publiques ; évaluation ; décision publique ; gouvernance.

**JEL Classification :** H43 ; H83 ; D62

**Type du papier :** Recherche empirique

### **Abstract**

This article examines how social costs are defined, assessed, and incorporated into public policy. It begins with the observation that the literature on public policy evaluation often treats social effects as externalities to be measured, but pays less attention to the institutional conditions through which these costs actually become visible, admissible, and usable in evaluation tools and decision-making processes. To this end, it draws on a qualitative study based on semi-structured interviews with 48 institutional, local, civil society, economic, and academic actors. Data analysis was conducted using NVivo-assisted thematic analysis, focusing on four initial themes: conceptual understanding, institutional perception, evaluation methods, and integration into public decision-making. The analysis yielded the following thematic findings: a heterogeneous understanding of the concept, neglected social costs, instrumental invisibility, fragile institutional recognition, limited methodological operationalization, marginal influence on the final decision, and converging recommendations from stakeholders. The results show that the concept of social cost is widely recognized, but that it continues to be interpreted in diverse ways depending on the positions held by stakeholders. This recognition remains, however, largely non-binding due to three main institutional obstacles: the dominance of budgetary criteria, the prioritization of the short term, and the lack of standardization in social assessment frameworks, data, and procedures. Although several evaluation methods are known, their use remains limited, which reduces the effective influence of social evaluations on the final decision. Social costs thus appear not so much absent as poorly translated into public policy formats capable of making them comparable, debatable, and enforceable in decision-making processes. The interviews also highlight converging levers for improvement: institutionalization of ex ante social assessment, development of shared frameworks, hybridization of tools, transparency of results, and strengthening of user participation. The main theoretical contribution of our study is to conceptualize social costs as an issue of institutional translation, at the intersection of public policy evaluation, agenda-setting, and the capabilities approach. Our research thus contributes to the literature on public evaluation by showing that the challenge is not merely to measure social costs, but to give them genuine decision-making weight.

**Keywords:** social costs; public policies; evaluation; public decision-making; governance

**JEL Classification:** H43; H83; D62

**Paper type:** Empirical Research

## 1. Introduction

Les coûts sociaux constituent un point d'entrée particulièrement fécond pour analyser les transformations contemporaines de l'action collective. Ils renvoient aux charges directes et indirectes supportées par des individus, des groupes ou des territoires sans être pleinement intégrées dans les calculs initiaux des organisations qui les produisent.

Cette notion est d'autant plus décisive qu'elle concerne souvent des effets discrets, cumulatifs et différés. Les coûts sociaux ne se donnent pas toujours à voir dans les agrégats budgétaires ni dans les indicateurs de performance à court terme. Ils peuvent prendre la forme d'une aggravation des vulnérabilités, d'un non-recours aux droits, d'une fatigue institutionnelle, d'un déclassement territorial, d'un affaiblissement des solidarités ou d'une réduction des capacités. À partir de là, les politiques publiques apparaissent comme un terrain privilégié pour interroger la production, la reconnaissance et la répartition de ces coûts. Toute intervention publique, même lorsqu'elle poursuit des objectifs légitimes d'efficacité, de modernisation ou de rationalisation, peut générer des effets sociaux indirects qui échappent aux évaluations classiques. Dans cette perspective, l'enjeu n'est pas seulement d'observer les résultats affichés d'une politique, mais aussi d'identifier les charges qu'elle déplace, reporte ou rend peu visibles pour les instruments ordinaires de décision.

La littérature sur l'évaluation des politiques publiques a depuis longtemps montré que les résultats d'une intervention ne se réduisent pas à des indicateurs de conformité ou de rendement. Les travaux consacrés à l'utilisation de l'évaluation insistent sur la circulation des connaissances, leur appropriation par les acteurs et leur capacité à orienter les décisions publiques (Weiss, 1998 ; Patton, 2008). De manière complémentaire, les recherches sur l'usage des données probantes soulignent que l'information ne devient utile que si elle est traduite dans des formats administrativement recevables et politiquement mobilisables (Davies & Nutley, 2011). Enfin, les approches centrées sur les capacités invitent à apprécier les effets de l'action publique à partir des libertés réelles et des possibilités d'agir qu'elle favorise ou restreint (Sen, 1999).

Cependant, ces différents apports sont encore rarement articulés de manière empirique autour de la question spécifique des coûts sociaux dans l'évaluation des politiques publiques. La littérature éclaire séparément les externalités, les usages de l'évaluation, la gouvernance de la décision ou les effets sur les capacités, mais elle documente moins la manière dont les acteurs publics, territoriaux, associatifs, économiques et académiques reconnaissent ces coûts, les qualifient et tentent de les faire entrer dans les instruments d'arbitrage. Le vide que cet article entend combler se situe donc à l'intersection entre l'analyse des coûts sociaux, l'évaluation publique et la traduction institutionnelle des savoirs dans la décision.

Le présent article s'inscrit dans cette lacune. Il propose une lecture qualitative de la prise en compte des coûts sociaux dans les politiques publiques à partir de 48 entretiens semi-directifs menés auprès d'acteurs institutionnels, territoriaux, associatifs, professionnels et académiques dans la Région de l'Oriental, tout en intégrant certains acteurs disposant d'une expérience nationale ou transversale des politiques publiques. L'objectif n'est pas de produire une mesure chiffrée des coûts sociaux, mais de comprendre comment ils sont définis, perçus, évalués et mobilisés - ou non - dans les processus de décision publique.

L'originalité de l'étude tient ainsi à son positionnement : elle ne traite pas les coûts sociaux uniquement comme des externalités à quantifier, mais comme des réalités institutionnellement construites, plus ou moins visibles selon les cadres de preuve, les routines administratives et les rapports entre savoirs et décision. Le but est d'examiner le passage, des coûts vécus, à une information évaluative exploitable

La question directrice de l'article peut être formulée ainsi : comment les acteurs impliqués dans la conception, la mise en œuvre ou l'observation des politiques publiques définissent-ils les

coûts sociaux, quels obstacles freinent leur évaluation, et pour quelles raisons leur prise en compte demeure-t-elle encore marginale dans la décision publique ?

Cette question générale se décline en trois sous-questions opérationnelles. Premièrement, comment les acteurs comprennent-ils la notion de coût social et quelles catégories de coûts identifient-ils comme les plus négligées ? Deuxièmement, quels obstacles méthodologiques, organisationnels et institutionnels limitent l'évaluation et la visibilité de ces coûts ? Troisièmement, dans quelles conditions les résultats d'évaluation peuvent-ils être intégrés aux arbitrages publics et contribuer à l'ajustement des politiques ?

L'argument défendu est le suivant : l'invisibilité des coûts sociaux procède moins d'une ignorance totale que d'un défaut de traduction institutionnelle. Les acteurs savent, voient et parfois subissent ces coûts, mais les cadres de preuve, les temporalités d'action et les hiérarchies administratives en limitent la formalisation et l'usage. Cette hypothèse analytique permet de relier l'étude des coûts sociaux à trois registres théoriques complémentaires : l'usage des connaissances évaluatives, la mise en visibilité institutionnelle des problèmes publics et l'analyse des effets sociaux sur les capacités d'action des populations.

La présente étude apporte donc une double contribution. Sur le plan théorique, il enrichit les travaux sur l'évaluation publique en montrant que les coûts sociaux ne deviennent pas décisionnels par leur seule identification, mais par un processus de traduction institutionnelle qui les rend visibles, comparables et discutables. Sur le plan empirique, il met en évidence, à partir de l'analyse thématique des entretiens, sept résultats structurants relatifs à la compréhension hétérogène des coûts sociaux, à leur invisibilité, aux obstacles institutionnels et méthodologiques, ainsi qu'aux leviers d'intégration proposés par les acteurs.

La suite de notre recherche s'organise en quatre parties. Une première partie précise les repères conceptuels mobilisés pour penser les coûts sociaux et leur invisibilisation dans la décision publique. Une deuxième partie présente la méthodologie qualitative, le terrain d'enquête et les choix de collecte et d'analyse des données. Une troisième partie expose les principaux résultats issus des entretiens, en distinguant les régularités thématiques et les tensions institutionnelles observées. Enfin, une dernière partie discute les enseignements de l'étude, ses implications analytiques et pratiques, ainsi que ses limites.

## **2. Repères conceptuels et cadre analytique**

### **2.1. Définir les coûts sociaux au-delà du coût privé**

Dans sa formulation la plus classique, le coût social désigne l'écart entre le coût privé assumé par un acteur et le coût réel supporté par la collectivité du fait de l'activité ou de la décision considérée (Coase, 1960 ; Veeman, 1982). Cette approche a joué un rôle fondateur dans l'analyse des externalités et dans la justification d'interventions correctrices. Elle permet de montrer qu'un calcul strictement privé peut masquer un transfert de charges vers des tiers qui ne participent ni à la décision initiale ni au bénéfice direct qu'elle procure. Pour l'évaluation des politiques publiques, ce cadre reste heuristique, car il rappelle que l'efficacité apparente d'une intervention peut reposer sur la sous-estimation de ses effets négatifs indirects.

Cette lecture économique classique doit toutefois être nuancée. Les approches standard des externalités tendent souvent à considérer les coûts sociaux comme des écarts mesurables pouvant être corrigés par des instruments d'internalisation. Elles éclairent utilement les mécanismes de déplacement des charges, mais elles rendent plus difficile la saisie des coûts diffus, non marchands ou politiquement invisibles. C'est précisément sur ce point que l'approche institutionnelle de Kapp apporte un déplacement théorique majeur : les coûts sociaux n'y sont pas seulement des anomalies de marché, mais des effets systémiques produits par des arrangements économiques, sociaux et institutionnels qui rendent certaines charges collectives peu visibles dans les instruments ordinaires de calcul.

Dans cette perspective, les travaux de Kapp constituent un repère fondateur. En montrant que les activités économiques et institutionnelles peuvent transférer vers la société des coûts non assumés par les acteurs qui les génèrent, Kapp invite à considérer les coûts sociaux comme des effets externalisés, souvent invisibles dans les prix, les budgets et les instruments ordinaires de calcul. Cette approche permet d'élargir l'analyse au-delà du seul coût privé et de penser les coûts sociaux comme des charges collectives, différées ou diffuses, que l'action publique doit identifier et intégrer (Kapp, 1950).

La comparaison entre Coase et Kapp permet ainsi d'introduire une tension utile pour l'analyse. Chez Coase, l'attention porte principalement sur les conditions de négociation, les droits de propriété et les coûts de transaction. Chez Kapp, l'accent est placé sur la production sociale et institutionnelle des coûts non assumés. Ces deux approches ne sont pas équivalentes : la première met en avant les conditions d'allocation et de régulation, tandis que la seconde insiste sur les asymétries de pouvoir, l'invisibilité des dommages et la difficulté de faire reconnaître certains coûts comme des enjeux publics. Cette tension structure la problématique de notre recherche, qui ne se limite pas à la question de la mesure des coûts sociaux, mais cherche avant tout à comprendre les conditions de leur reconnaissance comme données recevables dans l'action publique.

Appliquée à l'action publique, la notion de coût social invite donc à déplacer le regard. Il ne s'agit plus seulement de vérifier si une politique atteint ses objectifs formels, mais de savoir quels coûts elle génère, évite, déplace ou laisse se développer. Dans cette perspective, l'évaluation ne peut être réduite à une logique de conformité ou de performance instrumentale. Les travaux de Weiss (1998) et de Rossi, Lipsey et Freeman (2004) soulignent que l'évaluation publique doit interroger la pertinence, les effets, les modalités et les pratiques d'une intervention. Or, l'identification des coûts sociaux permet précisément de reconnecter l'évaluation aux besoins sociaux qu'une politique prétend traiter, mais aussi à ceux qu'elle produit ou aggrave indirectement.

L'approche par les capacités proposée par Sen (1999) renforce ce déplacement analytique. Si le développement peut être conçu comme une expansion des libertés réelles, alors les coûts sociaux peuvent être lus comme des restrictions collectives de ces libertés : impossibilité d'accéder à des services essentiels, exposition à des environnements dégradés, surcharge du travail de care, souffrance psychologique ou affaiblissement du pouvoir d'agir. Dans ce cadre, la question de l'évaluation ne porte plus uniquement sur le volume de ressources mobilisées ou sur les outputs produits, mais sur la qualité des transformations sociales effectivement permises ou empêchées.

## **2.2. Gouvernance, usage des connaissances et arbitrages publics**

Cette question rejoint également les enjeux de gouvernance et de redevabilité. Pour Brinkerhoff (2003), la qualité de la décision publique dépend de la clarté des responsabilités, de la circulation de l'information et de la possibilité pour les parties prenantes de rendre visibles les effets de l'action publique. Lorsque les coûts sociaux sont peu documentés ou peu discutés, ils demeurent à la périphérie des dispositifs de reddition des comptes. Les groupes les plus affectés disposent alors de peu de prises pour faire reconnaître la légitimité de leur expérience. Le problème n'est donc pas seulement cognitif ; il est aussi institutionnel et démocratique.

Les travaux sur l'usage des connaissances dans l'action publique complètent cette analyse. Ils rappellent que la production d'une information évaluative ne garantit pas automatiquement son utilisation dans la décision. Les résultats d'une évaluation doivent être traduits dans des formats administrativement recevables, politiquement discutables et techniquement appropriables (Weiss, 1998 ; Davies & Nutley, 2011). Cette exigence de traduction est centrale pour les coûts sociaux : un coût peut être connu ou ressenti par les acteurs, mais rester sans effet décisionnel

s'il ne prend pas la forme d'un indicateur, d'un diagnostic partagé, d'un argument de justification ou d'une obligation de suivi.

Une lecture systémique de l'évaluation renforce cette analyse. Midgley (2010) montre que les approches fragmentées peinent à saisir les interdépendances qui structurent les problèmes publics complexes. Les coûts sociaux illustrent parfaitement cette difficulté : ils relient des décisions sectorielles à des effets transversaux, immédiats ou différés, visibles ou invisibles. Dans ces conditions, l'évaluation doit dépasser le cloisonnement des indicateurs et des périmètres administratifs pour reconstituer les chaînes d'effets et les déplacements de charges. White (2009) insiste également sur la nécessité d'une réflexion théorique sur les mécanismes causaux, sans laquelle l'évaluation risque de sous-estimer les effets indirects ou non intentionnels des interventions.

Ces approches mettent en évidence une limite importante des dispositifs d'évaluation classiques : ils privilégient souvent ce qui est quantifiable, attribuable et compatible avec les temporalités administratives. Or, les coûts sociaux sont fréquemment diffus, différés, relationnels ou immatériels. Ils peuvent donc être reconnus dans les discours sans être stabilisés dans les instruments. Cette tension entre reconnaissance discursive et formalisation institutionnelle constitue l'un des fils directeurs de l'analyse empirique proposée dans cet article.

Enfin, l'entrée des coûts sociaux dans l'agenda décisionnel dépend de processus de sélection et de hiérarchisation. Kingdon (1984) a montré que les problèmes publics ne deviennent politiquement traitables que lorsqu'ils sont traduits dans des termes jugés recevables par les décideurs. Les coûts sociaux restent souvent en dehors de cette fenêtre de visibilité, non parce qu'ils seraient absents du terrain, mais parce qu'ils sont insuffisamment convertis en catégories d'action publique : indicateurs, diagnostics partagés, narratifs de légitimation ou obligations réglementaires. À l'inverse, lorsqu'ils sont reliés à des enjeux de bien-être, de soutenabilité ou de justice sociale, dimensions désormais valorisées dans les référentiels internationaux (Nations Unies, 2015 ; Banque mondiale, 2015), ils peuvent contribuer à redéfinir la qualité attendue de l'action publique.

La progression théorique est donc la suivante : l'économie des externalités aide à identifier les coûts transférés ; l'approche institutionnelle de Kapp permet de comprendre leur invisibilité structurelle ; les capacités mettent en évidence leurs effets sur les libertés réelles ; les travaux sur l'usage des connaissances et la gouvernance expliquent les conditions de leur traduction dans la décision. Cette articulation conduit au cadre analytique retenu.

### **2.3. Cadre analytique retenu**

Le cadre analytique retenu dans cet article repose ainsi sur une idée simple : les coûts sociaux ne constituent pas seulement un objet à mesurer ; ils sont un révélateur de la manière dont une société choisit ce qu'elle rend visible, ce qu'elle comptabilise et ce qu'elle considère comme politiquement pertinent. L'étude empirique proposée ci-dessous vise précisément à documenter cette tension entre reconnaissance discursive des coûts sociaux et faiblesse de leur traduction institutionnelle dans la décision publique.

Afin de rendre ce cadre opératoire, l'article mobilise quatre concepts analytiques principaux. Le premier est celui de traduction institutionnelle. Il désigne le processus par lequel un effet social diffus ou vécu est converti en catégorie utilisable par l'action publique : indicateur, rapport, procédure, tableau de bord, argument d'arbitrage ou norme de suivi. Dans l'analyse thématique, ce concept est opérationnalisé à travers les propos portant sur la formalisation des coûts sociaux, la disponibilité des données, la production de rapports, la place des indicateurs et l'usage effectif des résultats d'évaluation.

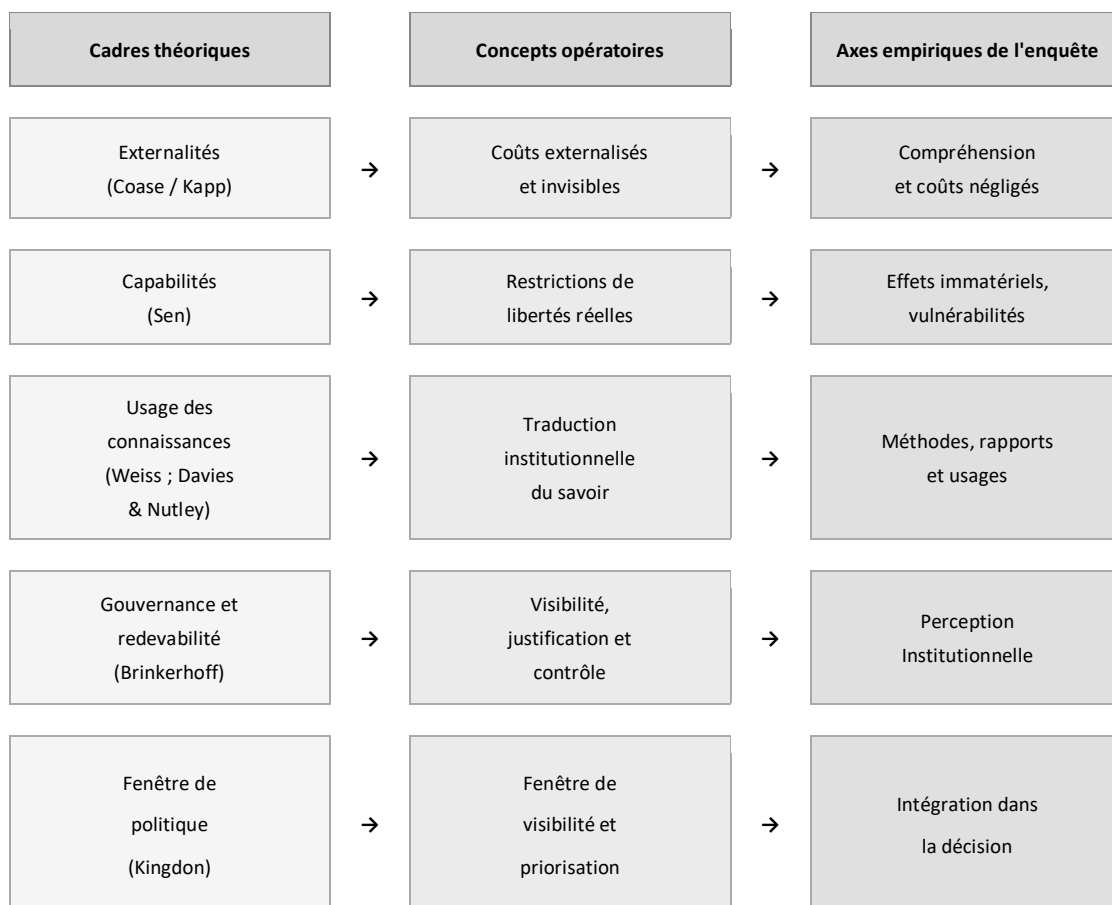
Le deuxième concept est celui d'invisibilité. L'invisibilité ne signifie pas l'absence de coût ; elle renvoie au fait que certains effets ne disposent pas d'une forme institutionnelle suffisamment reconnue pour peser dans la décision. Dans le corpus, cette dimension est repérée

à partir des expressions relatives aux coûts cachés, non calculables, non identifiables, indirects, immatériels, différés ou difficiles à quantifier. Elle permet d'analyser pourquoi certains coûts sont perçus par les acteurs mais restent marginalisés dans les instruments ordinaires de décision. Le troisième concept est celui de fenêtre de visibilité. Inspiré des travaux sur la mise à l'agenda, il désigne le moment où un coût social devient politiquement audible, parce qu'il est relié à une priorité publique, à une demande sociale, à une crise, à un indicateur ou à une opportunité institutionnelle. Dans l'analyse empirique, ce concept est mobilisé pour comprendre les conditions dans lesquelles les coûts sociaux quittent le registre de l'expérience dispersée pour entrer dans celui de l'arbitrage public.

Le quatrième concept est celui d'usage des connaissances. Il permet de distinguer la production d'une information évaluative de son appropriation réelle par les décideurs. Dans les entretiens, ce concept est opérationnalisé par les propos relatifs à la consultation tardive des évaluations, à la faible influence des rapports, à la domination des critères budgétaires ou techniques et à la capacité des résultats à modifier effectivement une décision ou une politique.

Ces concepts sont complétés par l'approche par les capacités, qui permet d'interpréter les coûts sociaux non seulement comme des pertes économiques, mais comme des restrictions d'accès, d'autonomie, de bien-être ou de pouvoir d'agir. Cette dimension est repérée dans les discours portant sur les groupes vulnérables, les inégalités, les disparités territoriales, la qualité de vie, le non-recours, la perte de confiance ou l'affaiblissement du lien social.

**Figure 1 : Schéma analytique intégrateur des cadres théoriques et des axes empiriques**



**Source : par les auteurs**

La figure ci-dessus synthétise l'articulation retenue. Les cadres théoriques ne sont pas mobilisés comme de simples références juxtaposées ; ils sont convertis en concepts opératoires qui guident l'analyse thématique des entretiens. Cette structuration permet de relier directement la

littérature aux axes empiriques de l'enquête : compréhension des coûts sociaux, coûts négligés, invisibilité, perception institutionnelle, méthodes d'évaluation, intégration dans la décision et recommandations des acteurs.

Le cadre analytique adopté permet ainsi de combler une double lacune. D'une part, il dépasse les approches strictement économiques qui réduisent les coûts sociaux à des externalités à internaliser. D'autre part, il complète les travaux sur l'évaluation publique en montrant que le problème central n'est pas seulement la mesure des coûts sociaux, mais leur traduction institutionnelle et leur usage dans les arbitrages publics. L'article propose donc une lecture située des coûts sociaux comme objets à la fois économiques, sociaux, institutionnels et politiques.

### **3. Méthodologie**

#### **3.1. Positionnement épistémologique de la démarche qualitative**

L'étude s'inscrit dans une posture principalement interprétative, articulée à une sensibilité réaliste critique. Cette orientation se justifie par la nature de l'objet étudié : les coûts sociaux ne sont pas seulement des charges objectivables par des indicateurs économiques ou administratifs ; ils sont aussi des réalités perçues, qualifiées et rendues plus ou moins visibles à travers des cadres institutionnels, des routines d'évaluation et des rapports de pouvoir dans la décision publique. Le positionnement interprétatif permet ainsi de comprendre le sens que les acteurs attribuent aux coûts sociaux, tandis que la sensibilité réaliste critique rappelle que ces coûts produisent des effets matériels sur les populations, les territoires et les institutions, même lorsqu'ils restent imparfaitement mesurés ou faiblement reconnus.

Dans cette perspective, les entretiens ne sont pas considérés comme de simples opinions individuelles, mais comme des matériaux permettant d'accéder aux représentations professionnelles, aux contraintes organisationnelles et aux mécanismes de traduction institutionnelle des coûts sociaux. L'objectif n'est donc pas de produire une généralisation statistique, mais de dégager des régularités de sens, des tensions et des mécanismes explicatifs permettant de comprendre pourquoi certains coûts sociaux, bien qu'identifiés par les acteurs, demeurent peu intégrés dans les instruments d'évaluation et dans les arbitrages publics.

#### **3.2. Choix d'une démarche qualitative**

L'article repose sur une étude qualitative. Ce choix méthodologique se justifie par la nature même de la question posée. Il ne s'agissait pas de mesurer l'ampleur statistique d'un phénomène, mais de comprendre comment différentes catégories d'acteurs définissent les coûts sociaux, quels sens elles attribuent à leur prise en compte et comment elles décrivent les mécanismes concrets de leur invisibilisation ou de leur intégration. Les approches qualitatives sont particulièrement adaptées lorsque l'objet d'étude renvoie à des représentations, à des routines institutionnelles, à des arbitrages implicites et à des expériences vécues difficilement saisissables par questionnaire standardisé (Patton, 2002 ; Creswell & Poth, 2018).

La démarche qualitative permet également d'explorer les écarts entre les registres de preuve mobilisés par les institutions et les effets sociaux effectivement observés sur le terrain. Cette orientation est particulièrement pertinente dans le cas des coûts sociaux, car ceux-ci peuvent être connus par les acteurs sans être convertis en indicateurs, en critères d'arbitrage ou en obligations procédurales. La phase qualitative vise donc à saisir cette zone intermédiaire entre perception, reconnaissance institutionnelle et usage décisionnel.

#### **3.3. Composition du corpus et terrain d'enquête**

Notre étude empirique est constituée de 48 entretiens semi-directifs réalisés auprès de six catégories d'acteurs : administrations publiques centrales, régionales ou déconcentrées ;

opérateurs et établissements publics ; collectivités territoriales ; société civile et secteur associatif ou coopératif ; secteur économique et privé ; monde académique. La composition de la population interrogée traduit un principe raisonné par diversification. L'objectif n'était pas la représentativité statistique, mais la confrontation de points de vue contrastés émanant d'acteurs qui conçoivent, mettent en œuvre, financent, observent ou subissent les effets des politiques publiques.

Le choix des 48 personnes interrogées a reposé sur un échantillonnage raisonné, particulièrement adapté aux recherches qualitatives centrées sur la compréhension approfondie d'un phénomène social plutôt que sur la généralisation statistique. Les participants ont été sélectionnés en fonction de leur degré d'implication dans la conception, la mise en œuvre, l'évaluation ou l'observation des politiques publiques, ainsi que de leur capacité à éclairer les dimensions institutionnelles, territoriales, économiques et sociales de la prise en compte des coûts sociaux.

La sélection des enquêtés a été conduite de manière progressive, à partir d'un repérage préalable des institutions, organismes et réseaux concernés par l'action publique. Les participants ont ensuite été contactés par courrier électronique, téléphone ou sollicitation directe, selon les modalités les plus adaptées à chaque contexte. Cette logique a permis de réunir des profils appartenant à différents univers d'action, tout en conservant une cohérence analytique avec la problématique de la recherche.

Un recours ponctuel à la méthode boule de neige a également permis d'accéder à certains profils moins visibles. Afin de limiter les biais de proximité, les recommandations obtenues n'ont pas été intégrées automatiquement : elles ont été confrontées aux critères initiaux de sélection et à l'exigence de diversification du corpus. Cette précaution a permis de préserver l'équilibre analytique de l'échantillon.

**Tableau N°1 : Composition de l'échantillon par catégories d'acteurs**

| Catégories d'acteurs                                          | Total (n = 48) | Part (%) |
|---------------------------------------------------------------|----------------|----------|
| Administration Publique (Centrale, Régionale et Déconcentrée) | 14             | 29,2 %   |
| Opérateurs et Établissements Publics Spécialisés              | 14             | 29,2 %   |
| Collectivités Territoriales (Élus et agents)                  | 3              | 6,3 %    |
| Société Civile, Secteur Associatif et Coopératif              | 7              | 14,6 %   |
| Secteur Économique et Privé                                   | 8              | 16,7 %   |
| Monde Académique et de la Recherche                           | 2              | 4,2 %    |

*Source : Élaboré par l'auteur à partir des entretiens semi-directifs.*

La distribution du corpus appelle toutefois un commentaire méthodologique. Les administrations publiques et les opérateurs publics représentent ensemble 58,4 % des répondants, tandis que les collectivités territoriales et le monde académique sont moins représentés. Ce déséquilibre n'est pas ignoré ; il reflète la nature même de l'objet étudié, dans la mesure où la prise en compte des coûts sociaux dépend fortement des institutions qui conçoivent, financent, mettent en œuvre et évaluent les politiques publiques. L'article porte précisément sur la traduction institutionnelle des coûts sociaux ; il était donc méthodologiquement pertinent d'accorder une place importante aux acteurs publics et parapublics.

Cette concentration a néanmoins des implications pour la portée des résultats. Les analyses produites rendent prioritairement compte des perceptions institutionnelles, organisationnelles et professionnelles des coûts sociaux. Elles ne prétendent pas épuiser l'ensemble des expériences citoyennes ou associatives. Cependant, la saturation thématique a été atteinte malgré cette asymétrie, car les principaux motifs interprétatifs – invisibilité des coûts sociaux, domination du langage budgétaire, difficultés de mesure, faible intégration dans la décision et demande de référentiels partagés – sont apparus de manière récurrente dans plusieurs catégories

d'acteurs. La présence d'acteurs associatifs, économiques, territoriaux et académiques a ainsi permis de nuancer les discours administratifs et d'assurer une diversification suffisante des points de vue.

### **3.4. Guide d'entretien et collecte des données**

Le guide d'entretien a été construit autour de quatre axes. Le premier portait sur les connaissances et la compréhension de la notion de coût social. Le deuxième interrogeait la perception institutionnelle de cette notion, les raisons de sa faible visibilité et les résistances à son intégration. Le troisième s'intéressait aux méthodes d'évaluation connues ou utilisées, ainsi qu'aux obstacles techniques rencontrés. Le quatrième examinait le degré réel de prise en compte des évaluations sociales dans la décision publique et les recommandations formulées par les répondants. Cette architecture a permis d'articuler le registre des représentations, celui des pratiques et celui des propositions de réforme.

Les données recueillies ont été traitées dans le cadre d'une analyse thématique. Le processus a comporté plusieurs étapes : lecture approfondie du corpus, codage initial, identification des thèmes récurrents, puis organisation des catégories analytiques en lien avec la question de recherche. La collecte a été poursuivie jusqu'à l'atteinte d'une saturation thématique, entendue comme le moment où les nouveaux entretiens n'apportaient plus d'éléments substantiellement nouveaux sur les dimensions centrales étudiées (Guest et al., 2006 ; Saunders et al., 2018 ; Hennink & Kaiser, 2022).

### **3.5. Analyse thématique assistée par NVivo**

L'analyse des entretiens a reposé sur un traitement thématique du corpus assisté par NVivo (version 14). Après transcription, relecture approfondie et préparation des données, un premier codage de nature déductive a été effectué à partir des quatre thèmes du guide d'entretien. Ce premier niveau de structuration a ensuite été enrichi par une analyse transversale plus interprétative, visant à repérer les récurrences, les tensions et les déplacements de sens au sein des discours recueillis. Cette seconde étape a permis de faire émerger des dimensions supplémentaires, notamment l'invisibilité des coûts sociaux, les coûts négligés et les recommandations formulées par les répondants.

NVivo a été utilisé comme un outil d'assistance à l'analyse et non comme un substitut à l'interprétation du chercheur. Concrètement, les transcriptions ont d'abord été importées dans le logiciel, puis classées selon les catégories d'acteurs afin de faciliter les comparaisons entre profils institutionnels. Une première arborescence de nœuds a été construite à partir des quatre axes du guide : compréhension des coûts sociaux, perception institutionnelle, méthodes d'évaluation et intégration dans la décision publique. Cette arborescence initiale a ensuite été complétée par des nœuds émergents issus du corpus, notamment les coûts invisibles, les coûts négligés, les obstacles de quantification, la domination du référentiel budgétaire, la faible participation des parties prenantes et les recommandations d'amélioration.

Le logiciel a également servi à vérifier la récurrence des thèmes, à comparer les codages entre catégories d'acteurs et à produire des supports descriptifs, tels que le nuage de mots. Les requêtes matricielles ont été mobilisées de manière exploratoire pour croiser certains thèmes avec les profils d'acteurs, par exemple afin d'observer si les obstacles méthodologiques étaient davantage évoqués par les administrations, les opérateurs publics ou les acteurs associatifs. Ces traitements n'avaient pas vocation à produire une quantification statistique, mais à renforcer la traçabilité de l'analyse et à appuyer l'interprétation thématique.

**Tableau N°2 : Usage de NVivo dans l'analyse thématique**

| Étape de l'analyse           | Fonction de NVivo                                           | Produit analytique obtenu                                         |
|------------------------------|-------------------------------------------------------------|-------------------------------------------------------------------|
| Préparation du corpus        | Importation, classement et anonymisation des transcriptions | Corpus organisé par catégories d'acteurs                          |
| Codage initial               | Création de nœuds déductifs à partir des axes du guide      | Première grille de thèmes                                         |
| Codage émergent              | Ajout de nœuds inductifs issus des discours                 | Identification des coûts invisibles, obstacles et recommandations |
| Comparaison inter-entretiens | Croisements et requêtes matricielles exploratoires          | Repérage des convergences et contrastes entre acteurs             |
| Visualisation descriptive    | Nuage de mots et fréquences lexicales                       | Appui descriptif à l'interprétation thématique                    |

*Source : Élaboré par l'auteur à partir du protocole d'analyse qualitative.*

### 3.6. Procédures de validation interne et garanties de rigueur

Afin de renforcer la crédibilité de l'interprétation, plusieurs procédures de validation interne ont été mobilisées. L'analyse n'a pas reposé sur un calcul statistique d'accord inter-codeurs de type coefficient kappa, dans la mesure où le codage principal a été conduit dans une logique exploratoire et interprétative. En revanche, la rigueur a été assurée par des relectures successives du corpus, une comparaison systématique entre entretiens, un retour constant aux extraits codés et une confrontation des catégories émergentes avec les axes initiaux du guide. Cette démarche s'inscrit dans une logique de fiabilité qualitative fondée sur la transparence du processus analytique, la traçabilité des décisions de codage et la cohérence entre les données, les catégories et les résultats (Lincoln & Guba, 1985 ; Miles & Huberman, 2003 ; Saldaña, 2021).

Lorsque des ambiguïtés apparaissaient dans l'interprétation d'un extrait, celui-ci était réexaminé dans son contexte discursif afin d'éviter les lectures isolées ou surinterprétées. Les thèmes retenus n'ont été conservés que lorsqu'ils présentaient une récurrence suffisante ou une valeur analytique forte au regard de la question de recherche. Cette procédure a permis de limiter le risque d'une sélection opportuniste des verbatims et de renforcer l'ancrage empirique des résultats.

### 3.7. Normalisation des citations et considérations éthiques

Les extraits d'entretiens mobilisés dans l'article sont présentés sous forme anonymisée. Ils ont fait l'objet d'une normalisation légère, strictement limitée à des corrections orthographiques, à la suppression de tics de langage ou de répétitions inutiles, et à l'ajustement minimal de la ponctuation lorsque cela était nécessaire pour assurer la lisibilité. Aucune reformulation substantielle n'a été introduite lorsque le sens analytique d'un propos risquait d'être altéré. Les verbatims retenus correspondent donc à des formulations proches des énoncés originaux des enquêtés, tout en respectant les exigences de confidentialité et de clarté rédactionnelle.

Sur le plan éthique, les participants ont été informés de l'objet scientifique de l'enquête, de l'usage académique des données recueillies et du caractère volontaire de leur participation. L'anonymat des répondants a été garanti par la suppression des noms, fonctions nominatives et éléments permettant une identification directe. Les extraits cités ont été associés à des codes anonymes et non à des identités personnelles. Les transcriptions et notes d'entretien ont été conservées de manière sécurisée et utilisées uniquement aux fins de l'analyse scientifique. Ces précautions répondent aux exigences de confidentialité, de consentement éclairé et de protection des données primaires dans une recherche qualitative portant sur des pratiques institutionnelles et professionnelles.

L'ensemble de ces garanties n'élimine pas les limites inhérentes à une enquête qualitative exploratoire, notamment la dépendance au contexte et la nature interprétative de l'analyse. Elles

permettent toutefois de renforcer la crédibilité, la transférabilité et la confirmabilité des résultats, en rendant explicites les conditions de production, de traitement et d'interprétation du matériau empirique.

#### 4. Résultats

Les résultats mettent en évidence un paradoxe central : bien que les coûts sociaux soient globalement identifiés et reconnus par les acteurs interrogés, leur traduction dans les instruments d'évaluation et dans les arbitrages décisionnels demeure limitée. L'analyse thématique ne s'est donc pas réduite à une reprise linéaire des quatre axes du guide d'entretien ; elle a conduit à dégager sept résultats principaux, issus de l'articulation entre les catégories initiales de collecte et plusieurs dimensions transversales apparues de manière récurrente dans le corpus.

Afin de renforcer la cohérence entre le cadre analytique et les résultats empiriques, l'interprétation des résultats s'est appuyée sur quatre thèmes principaux : l'invisibilité des coûts sociaux, la traduction institutionnelle, l'usage des connaissances dans la décision publique et la fenêtre de visibilité des problèmes publics. Cette lecture permet de dépasser une restitution purement descriptive des verbatims et de montrer comment les discours recueillis éclairent les mécanismes par lesquels certains coûts sociaux deviennent audibles, tandis que d'autres restent périphériques dans les instruments d'évaluation.

**Tableau N°3 : Synthèse des résultats issus de l'analyse thématique**

| Résultat                                       | Constat principal                                                                                                        | Portée analytique                                                                                       |
|------------------------------------------------|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| R1. Compréhension hétérogène                   | La notion de coût social est connue, mais elle est formulée selon des registres différents.                              | La notion circule, mais elle reste insuffisamment stabilisée.                                           |
| R2. Coûts négligés                             | Les répondants évoquent surtout les coûts indirects, environnementaux, territoriaux, sanitaires et sociaux.              | Les coûts les plus difficiles à chiffrer sont aussi les plus facilement écartés.                        |
| R3. Invisibilité des coûts sociaux             | Certains effets sont perçus comme réels, mais ils restent invisibles dans les outils de décision.                        | L'invisibilité est moins une absence de réalité qu'un déficit de traduction institutionnelle.           |
| R4. Reconnaissance institutionnelle fragile    | La logique budgétaire, le court terme et la conformité réduisent la place des arguments sociaux.                         | Les coûts sociaux sont reconnus dans le discours, mais peu contraignants dans l'arbitrage.              |
| R5. Opérationnalisation méthodologique limitée | Les méthodes existent ou sont connus par certains acteurs, mais leur usage reste inégal et contraint.                    | Le problème tient à la fois aux données, aux compétences et aux formats d'évaluation.                   |
| R6. Influence marginale sur la décision finale | Les résultats d'évaluation sont souvent consultés tardivement ou partiellement.                                          | La décision reste dominée par les critères financiers, techniques et politiques.                        |
| R7. Souhaits et solutions proposés             | Les répondants plaident pour des indicateurs, la formation, la concertation, l'évaluation ex ante et des outils adaptés. | L'intégration des coûts sociaux suppose une transformation des routines d'évaluation et de gouvernance. |

*Source : Élaboré par l'auteur à partir des entretiens semi-directifs.*

**Figure N°1 : Représentation lexicale du corpus des entretiens**



**Source : Produit à partir du logiciel NVivo (v14), sur la base des 48 entretiens semi-directifs.**

Le nuage de mots généré, après suppression des mots vides et normalisation des formes, offre un premier éclairage descriptif sur la manière dont les acteurs appréhendent les coûts sociaux dans les politiques publiques. La domination visuelle des termes « coûts sociaux », « sociale » et « sociaux » confirme que la notion est bien constituée comme référent discursif central dans les discours recueillis. Au-delà de cet ancrage, la figure révèle une tension lexicale structurante entre rationalité financière, dispositifs d'évaluation et exigences de gouvernance.

Ce nuage de mots doit toutefois être interprété comme un outil exploratoire et non comme une preuve analytique autonome. Il sert à repérer les régularités lexicales, mais il ne renseigne pas à lui seul sur les relations entre thèmes, catégories d'acteurs et mécanismes institutionnels. Pour cette raison, il a été complété par une matrice thématique croisant les résultats de l'analyse avec les principales catégories d'acteurs interrogés. Cette matrice permet d'objectiver les convergences, les divergences et les points de tension observés dans le corpus.

La matrice ci-dessous dessine un paysage où l'administration publique occupe une position dominante sur la majorité des thèmes, accompagnée d'une société civile particulièrement active sur la question des coûts et d'opérateurs publics attentifs aux enjeux de méthode. À l'inverse, les collectivités, le secteur privé et le monde académique apparaissent comme des acteurs plus discrets. Les lectures transversales confirment que, malgré un consensus sur l'existence des problèmes soulevés, des tensions persistent autour de leur traduction concrète et de l'arbitrage entre logiques budgétaires et autres rationalités.

Figure 2 : Matrice de croisement entre catégories d'acteurs et thèmes analytiques

| Nœud thématique                         | Admin. publique | Opérateurs publics | Collectivités | Société civile | Secteur privé | Académique | Lecture transversale                                                                     |
|-----------------------------------------|-----------------|--------------------|---------------|----------------|---------------|------------|------------------------------------------------------------------------------------------|
| Compréhension hétérogène                | +++             | ++                 | +             | ++             | +             | +          | Consensus sur l'existence du coût social, mais vocabulaire instable.                     |
| Coûts négligés                          | ++              | ++                 | ++            | +++            | ++            | +          | Forte visibilité des coûts indirects et territorialisés.                                 |
| Invisibilité instrumentale              | +++             | ++                 | +             | ++             | +             | +          | Convergence autour du déficit de traduction dans les outils de décision.                 |
| Reconnaissance institutionnelle fragile | +++             | ++                 | +             | +              | +             | +          | Tension entre rationalité budgétaire et rationalité sociale.                             |
| Méthodes peu opérationnalisées          | ++              | +++                | +             | +              | +             | ++         | Écart entre connaissance des méthodes et usage effectif.                                 |
| Influence marginale sur la décision     | +++             | ++                 | +             | ++             | +             | +          | Les évaluations sociales pèsent peu dans l'arbitrage final.                              |
| Recommandations convergentes            | ++              | ++                 | ++            | +++            | ++            | ++         | Convergence sur la formation, les référentiels, la transparence et l'évaluation ex ante. |

Légende : ■ +++ Présence très forte ■ ++ Présence forte ■ + Présence ponctuelle

Source : Élaboré par l'auteur sur la base des 48 entretiens semi-directifs

#### 4.1. Une notion connue, mais interprétée de manière hétérogène

Le premier résultat montre que les coûts sociaux ne sont pas absents du vocabulaire des acteurs interrogés. La plupart des répondants parviennent à leur donner un sens, mais ce sens varie fortement selon les positions institutionnelles et les expériences professionnelles. Certains les définissent comme les conséquences globales d'une action publique sur la société ; d'autres les comprennent à partir de situations concrètes, comme l'attente des usagers, les disparités territoriales, la difficulté d'accès aux services ou l'insertion professionnelle.

Cette hétérogénéité est importante d'un point de vue analytique. Elle confirme que le coût social n'est pas seulement une catégorie économique stabilisée ; il est aussi une catégorie institutionnellement construite. Les acteurs ne lui attribuent pas tous le même périmètre, ce qui explique en partie la difficulté de le traduire dans des instruments partagés d'évaluation. Dans la perspective de la traduction institutionnelle, le problème n'est donc pas seulement de définir les coûts sociaux, mais de produire un langage commun susceptible d'être reconnu dans les procédures administratives.

Les citations doivent également être lues en fonction des positions occupées par les répondants. Un acteur d'un opérateur public spécialisé insiste par exemple sur la dimension relationnelle du coût social lorsqu'il affirme que, « dans le quotidien avec les malades, la communication et l'orientation sont très importantes ». À l'inverse, un acteur de l'administration publique évoque surtout la question des priorités : « récemment, cela a commencé, mais de manière moyenne. Il y a surtout un problème de priorité ». Ces deux propos montrent que la notion est reconnue, mais qu'elle circule entre un registre de vécu social et un registre d'arbitrage institutionnel.

#### 4.2. Des coûts sociaux négligés parce qu'ils sont indirects, différés ou difficiles à mesurer

Le deuxième résultat concerne les types de coûts sociaux les plus souvent négligés. Les réponses font ressortir plusieurs catégories récurrentes : coûts économiques indirects, coûts environnementaux, inégalités sociales, disparités territoriales, chômage, inadéquation entre

formation et emploi, qualité de vie ou encore effets sanitaires d'une décision insuffisamment anticipée.

Ce résultat prolonge l'approche par les capacités : les coûts sociaux négligés ne se réduisent pas à des pertes monétaires, mais renvoient aussi à des restrictions d'accès, à des pertes d'autonomie, à des vulnérabilités territoriales ou à une réduction du pouvoir d'agir. Les coûts les plus difficiles à chiffrer sont précisément ceux qui affectent le plus directement les conditions de vie des populations. Ils demeurent donc à la frontière entre externalité économique et atteinte aux libertés réelles.

La distribution des discours montre une nuance importante. Les acteurs associatifs et territoriaux évoquent plus fréquemment les effets vécus par les populations, tandis que les opérateurs publics insistent davantage sur les désajustements institutionnels. Ainsi, un acteur relevant du champ de l'emploi et de la formation souligne que « *l'inadéquation des formations aux besoins du marché crée aussi des coûts sociaux* », alors qu'un acteur territorial insiste sur le fait que « *les disparités et la qualité de vie sont rarement discutées dans les réunions d'évaluation* ». Ces propos convergent sur un même point : les coûts négligés sont souvent ceux qui se déplacent hors du périmètre immédiat de la décision.

#### **4.3. L'invisibilité des coûts sociaux dans les instruments ordinaires de décision**

Le troisième résultat majeur souligne un paradoxe fondamental de l'action publique : l'invisibilité récurrente des coûts sociaux. Les entretiens révèlent que cette invisibilité ne signifie pas que ces coûts sont absents du terrain, ni même que les acteurs y sont aveugles. Elle traduit plutôt une incapacité à convertir les effets sociaux vécus en informations reconnues, stabilisées et mobilisables dans les processus officiels de décision.

Cette invisibilité constitue le cœur du cadre analytique retenu. Elle renvoie à un déficit de traduction institutionnelle : les effets sociaux existent, mais ils ne parviennent pas toujours à franchir le seuil de visibilité des instruments administratifs. Dans les termes de l'usage des connaissances, l'information sociale ne suffit pas ; elle doit être mise en forme, documentée et rendue compatible avec les cadres de preuve dominants.

Un acteur de l'administration publique exprime cette contrainte de manière directe lorsqu'il affirme que « *l'on ne peut pas prendre en compte ce type de coûts parce qu'on traite des rapports avec des indicateurs chiffrés* ». De même, un répondant issu d'un opérateur public souligne que « *le fait que ces coûts ne soient pas quantifiables et mesurables ne permet pas de les prendre en considération* ». Ces témoignages montrent que l'invisibilité ne relève pas d'une absence de réalité, mais d'une dépendance forte aux formats chiffrés de la preuve institutionnelle.

#### **4.4. Une reconnaissance institutionnelle encore fragile, dominée par le budget, le court terme et la conformité**

Le quatrième résultat concerne la perception institutionnelle des coûts sociaux. Plusieurs répondants estiment que ces coûts ne sont pas encore suffisamment intégrés dans la conception ou l'évaluation des politiques publiques. Même lorsque leur importance est reconnue, ils restent souvent secondaires face aux contraintes budgétaires, aux exigences de conformité et aux temporalités courtes de l'action publique.

Ce résultat peut être interprété à partir de la notion de fenêtre de visibilité. Les coûts sociaux ne deviennent pertinents que lorsqu'ils sont reliés à un problème publiquement reconnu, à des solutions disponibles et à une configuration institutionnelle favorable. En l'absence de cette convergence, ils restent dans un espace intermédiaire : connus, mais non contraignants ; évoqués, mais rarement décisifs.

Les divergences apparaissent ici clairement. Les acteurs institutionnels insistent sur les contraintes de budget, de procédure et de calendrier, tandis que les acteurs de terrain soulignent

davantage la faible prise en compte des expériences sociales. Cette tension montre que la reconnaissance institutionnelle des coûts sociaux dépend moins de leur importance objective que de leur capacité à entrer dans les formats administratifs légitimes.

#### **4.5. Des méthodes d'évaluation connues, mais difficilement opérationnalisées**

Le cinquième résultat met en évidence une réalité de terrain contrastée concernant l'appropriation des méthodes d'évaluation. L'enquête révèle de fortes disparités de culture évaluative, liées à la formation, aux ressources disponibles et à la position institutionnelle des acteurs. Certains professionnels connaissent les analyses coûts-bénéfices, les indicateurs sociaux, les enquêtes de satisfaction ou les approches participatives ; d'autres disposent surtout d'une connaissance intuitive ou sectorielle de ces instruments.

Ce résultat confirme que le problème n'est pas uniquement méthodologique. Les méthodes existent, mais leur usage dépend de conditions institutionnelles : disponibilité des données, compétences techniques, temps d'analyse, soutien hiérarchique et inscription dans les procédures de décision. L'usage des connaissances en politique publique suppose donc une infrastructure organisationnelle qui transforme les méthodes en pratiques stabilisées.

Les opérateurs publics et les acteurs académiques évoquent plus souvent la question de la fiabilité des données et des protocoles d'évaluation. Les acteurs associatifs et territoriaux insistent davantage sur la nécessité d'outils compréhensibles et proches des réalités sociales. Cette divergence révèle une tension entre robustesse technique et utilité sociale de l'évaluation.

#### **4.6. Une influence encore marginale sur la décision finale**

Le sixième résultat concerne la place réelle des évaluations de coûts sociaux dans les décisions finales. Les répondants indiquent que ces évaluations sont rarement pleinement intégrées dans les arbitrages. Elles peuvent être consultées, discutées ou évoquées, mais les critères financiers, techniques ou politiques demeurent généralement dominants.

Cette marginalité confirme que la production de connaissances ne garantit pas son usage décisionnel. Les coûts sociaux doivent être traduits en arguments administrativement recevables pour influencer l'arbitrage final. Dans cette perspective, l'enjeu n'est pas seulement de disposer d'une évaluation, mais de lui conférer une autorité institutionnelle suffisante pour modifier les choix publics.

Les entretiens révèlent ici une divergence entre acteurs. Les décideurs et cadres administratifs soulignent les contraintes de faisabilité, de ressources et de calendrier. Les acteurs associatifs ou territoriaux estiment au contraire que les expériences sociales sont souvent connues mais insuffisamment prises au sérieux. Cette divergence est importante : elle montre que l'évaluation des coûts sociaux se situe à l'intersection entre preuve technique, arbitrage politique et reconnaissance sociale.

#### **4.7. Des souhaits et recommandations convergents pour renforcer l'intégration des coûts sociaux**

Le dernier résultat porte sur les souhaits, solutions et recommandations formulés par les répondants. Malgré les limites observées, les entretiens ne débouchent pas seulement sur un diagnostic critique. Ils font apparaître plusieurs pistes d'amélioration : formation des agents publics, sensibilisation des décideurs, production de référentiels partagés, évaluation ex ante, participation des citoyens, indicateurs territorialisés et publication de rapports accessibles.

Ces recommandations indiquent que les acteurs ne demandent pas uniquement davantage de mesure. Ils souhaitent une transformation des routines d'évaluation et de gouvernance. L'intégration des coûts sociaux suppose donc une institutionnalisation progressive : rendre les coûts visibles, les traduire dans des indicateurs discutables, les relier aux besoins sociaux et les réintroduire dans les moments clés du cycle des politiques publiques.

La convergence est forte sur la nécessité de renforcer l'évaluation ex ante et la transparence. Les divergences portent surtout sur les modalités de mise en œuvre : les acteurs institutionnels privilégient les référentiels et procédures, tandis que les acteurs de terrain insistent davantage sur la participation et la prise en compte des expériences vécues. Cette tension est productive : elle montre que l'intégration des coûts sociaux doit combiner standardisation institutionnelle et ouverture délibérative.

#### **4.8. Lecture transversale des divergences observées dans le corpus**

Au-delà des sept résultats thématiques, l'analyse met en évidence plusieurs lignes de divergence entre catégories d'acteurs. Ces divergences ne remettent pas en cause les résultats principaux ; elles les enrichissent en montrant que les coûts sociaux ne sont pas perçus de la même manière selon la position occupée dans le cycle des politiques publiques.

Une première divergence oppose une lecture administrative, centrée sur les règles, les budgets et les indicateurs, à une lecture expérientielle, davantage portée par les acteurs de terrain. Une deuxième divergence concerne la place de la quantification : certains répondants considèrent que les coûts sociaux doivent être convertis en données chiffrées pour être pris en compte, tandis que d'autres soulignent que la réduction au chiffre risque de faire disparaître les dimensions qualitatives du bien-être, de la confiance ou de la cohésion sociale. Une troisième divergence porte sur les leviers d'intégration : les administrations privilégient les référentiels, les procédures et les obligations d'évaluation, alors que les acteurs associatifs insistent davantage sur la participation, la proximité et la reconnaissance des expériences vécues.

Ces divergences confirment l'intérêt d'un cadre analytique fondé sur la traduction institutionnelle. Les coûts sociaux ne sont pas seulement des objets à mesurer ; ils sont des objets à faire circuler entre plusieurs mondes professionnels : monde administratif, monde technique, monde territorial, monde associatif et monde académique. L'enjeu scientifique de l'article consiste précisément à montrer comment cette circulation demeure incomplète et comment elle pourrait être renforcée.

En définitive, les résultats montrent que l'intégration des coûts sociaux dans les politiques publiques dépend de trois conditions interdépendantes : leur visibilité dans les instruments d'évaluation, leur traduction dans des formats institutionnellement recevables et leur usage effectif dans les arbitrages. Cette triple condition permet de relier les résultats empiriques au cadre analytique présenté plus haut et de comprendre pourquoi les coûts sociaux, bien que reconnus par les acteurs, restent encore faiblement décisionnels.

### **5. Discussion des résultats**

#### **5.1. De la reconnaissance discursive à la traduction institutionnelle**

Les résultats de notre étude confirment que les coûts sociaux ne sont pas ignorés au niveau des perceptions. Les acteurs interrogés savent souvent les décrire, les associer à des situations concrètes et en souligner l'importance. Toutefois, cette reconnaissance reste fragile, car elle n'est pas automatiquement convertie en procédures, indicateurs, obligations de justification ou critères d'arbitrage public.

Ce premier enseignement invite à distinguer deux niveaux : la reconnaissance discursive des coûts sociaux et leur traduction institutionnelle. Le premier renvoie au fait que les acteurs identifient les effets sociaux négatifs ou indirects ; le second renvoie à leur capacité à les transformer en catégories administrativement recevables, en données comparables et en arguments décisionnels. C'est précisément entre ces deux niveaux que se situe la principale tension mise en évidence par l'enquête.

Cette lecture prolonge les travaux sur l'évaluation et l'usage des connaissances dans l'action publique. Comme le rappellent Patton (2008) et Weiss (1998), une information évaluative ne

produit pas d'effet par sa seule existence. Elle doit être comprise, appropriée et insérée dans des routines de décision. Les résultats de l'étude montrent que les coûts sociaux souffrent précisément d'un déficit d'appropriation et de formalisation : ils existent dans les discours, mais restent peu stabilisés dans les instruments.

Cette conclusion rejoint également des travaux empiriques récents sur l'institutionnalisation des systèmes de suivi-évaluation en Afrique. Chirau, Blaser Mapitsa, Amisi, Masilela et Dlakavu (2020) soulignent, à partir d'une lecture comparative des systèmes nationaux d'évaluation, que le développement de structures formelles ne garantit pas automatiquement l'usage effectif des preuves dans l'action publique. Dans le même sens, Abrahams (2022) insiste sur la nécessité de nourrir les capacités d'évaluation au-delà des dispositifs techniques, en renforçant les usages, les compétences et l'appropriation institutionnelle. Les résultats de notre étude s'inscrivent dans cette ligne : le problème des coûts sociaux n'est pas seulement un problème de disponibilité de l'information, mais un problème de capacité institutionnelle à transformer cette information en levier de décision.

L'apport de l'article consiste donc à montrer que les coûts sociaux sont soumis à une opération de traduction. Ils doivent passer du statut d'expériences vécues ou de préoccupations sectorielles au statut de preuves discutables dans l'espace public. Cette traduction n'est ni automatique ni neutre : elle dépend des formats administratifs, des temporalités de l'action publique, des rapports de pouvoir entre acteurs et de la légitimité accordée aux savoirs sociaux dans les processus décisionnels.

## **5.2. L'invisibilité des coûts sociaux au prisme des instruments d'évaluation**

Le résultat relatif à l'invisibilité des coûts sociaux constitue un point fort de l'analyse. Les entretiens montrent que certains coûts deviennent invisibles non parce qu'ils sont inexistants, mais parce qu'ils ne correspondent pas aux formats habituels de la preuve administrative. Les effets sociaux diffus, les coûts psychologiques, les pertes de confiance, les charges reportées sur les familles ou les territoires et les effets différés sont difficilement convertibles en indicateurs immédiatement exploitables.

Cette invisibilité doit être comprise comme une invisibilité instrumentale. Les outils d'évaluation n'enregistrent pas seulement la réalité ; ils contribuent aussi à sélectionner ce qui devient visible, mesurable et discutable. Les coûts sociaux qui ne peuvent pas être facilement quantifiés, territorialisés ou rattachés à une ligne budgétaire tendent ainsi à rester périphériques. Cette situation confirme l'idée selon laquelle les instruments de l'action publique ne sont pas de simples supports techniques, mais des dispositifs de cadrage qui orientent la définition des problèmes et la hiérarchisation des priorités.

Cette conclusion invite à dépasser l'opposition simple entre mesure quantitative et expérience qualitative. Les deux registres doivent être articulés. Les indicateurs chiffrés permettent la comparaison et le suivi ; les données qualitatives permettent de saisir les dynamiques sous-jacentes, les perceptions, les effets de long terme et les coûts sociaux qui ne sont pas immédiatement objectivables. La prise en compte des coûts sociaux suppose donc une hybridation méthodologique plutôt qu'un remplacement d'un registre par un autre.

La discussion gagne également à être replacée dans le contexte marocain des réformes de gestion publique. La loi organique relative à la loi de finances n° 130-13, entrée en vigueur dans la seconde moitié des années 2010, a renforcé l'orientation vers la performance, la transparence budgétaire et la redevabilité des gestionnaires publics. Le Maroc a par ailleurs engagé des réformes autour de la régionalisation avancée, qui visent à rapprocher l'action publique des territoires et à renforcer la capacité de pilotage des politiques à l'échelle régionale. Ces évolutions créent un environnement institutionnel favorable à l'évaluation, mais les résultats de notre étude montrent que la logique de performance demeure encore insuffisamment articulée à une logique d'évaluation sociale des effets indirects, différés et non marchands.

L'apport spécifique de l'article est ici de déplacer l'analyse de la seule performance administrative vers la capacité des instruments à rendre visibles les coûts sociaux. Une politique peut être suivie à travers des indicateurs de réalisation, de dépenses ou de délais tout en laissant dans l'ombre des effets sociaux qui touchent les capacités des populations, leur confiance dans les institutions ou leur accès réel aux services publics. En ce sens, l'approche par les capacités de Sen (1999) permet de considérer les coûts sociaux comme des restrictions de libertés réelles, et non comme de simples pertes économiques.

### **5.3. Les recommandations des acteurs comme base d'une réforme de l'évaluation publique**

Les recommandations exprimées par les répondants indiquent qu'une demande de transformation existe. Les acteurs interrogés évoquent la formation, les indicateurs, la concertation, l'évaluation ex ante, les tableaux de bord et les outils adaptés au contexte marocain. Ces propositions convergent vers une même idée : l'intégration des coûts sociaux suppose de modifier les routines de l'évaluation publique.

Ces recommandations ne doivent pas être lues comme de simples propositions opérationnelles. Elles révèlent une demande de changement dans la manière de définir ce qui compte comme preuve pertinente dans l'action publique. L'appel à des indicateurs sociaux partagés renvoie à la stabilisation des catégories d'évaluation ; l'appel à la concertation renvoie à la reconnaissance des savoirs d'usage ; l'appel à l'évaluation ex ante renvoie à l'inscription des coûts sociaux au moment de la décision, avant que les effets ne soient irréversibles.

Sur le plan pratique, l'étude suggère trois pistes prioritaires. La première consiste à construire un socle minimal d'indicateurs sociaux partagés, utilisables par différents secteurs. La deuxième consiste à intégrer des espaces de consultation des usagers et des acteurs de terrain dès la conception des politiques. La troisième consiste à renforcer les capacités institutionnelles d'évaluation, afin que les résultats produits ne restent pas isolés dans des rapports mais puissent être réellement mobilisés dans la décision publique.

Ces pistes s'inscrivent dans des débats plus larges sur l'évaluation en contexte africain et dans le Sud global. Les travaux sur la Made in Africa Evaluation insistent sur la nécessité d'adapter les référentiels d'évaluation aux contextes sociaux, culturels et institutionnels dans lesquels les politiques sont mises en œuvre (Tirivanhu, 2022). À cet égard, notre étude confirme que l'importation de cadres évaluatifs standardisés ne suffit pas : l'évaluation des coûts sociaux doit être ancrée dans les réalités territoriales, dans les expériences des acteurs et dans les configurations institutionnelles locales.

Dans le contexte marocain, cette orientation entre en résonance avec les exigences de transparence, de performance et de territorialisation de l'action publique. Toutefois, elle invite à aller plus loin : la performance publique ne devrait pas être évaluée uniquement à partir des ressources consommées ou des résultats immédiats, mais aussi à partir des coûts évités, des vulnérabilités réduites et des effets sociaux rendus visibles. Les recommandations des acteurs constituent donc un point d'appui pour renforcer la portée managériale et institutionnelle de l'évaluation publique.

### **5.4. Contribution théorique : traduction institutionnelle, fenêtre de visibilité et capacités**

Les résultats enrichissent d'abord le cadre de la traduction institutionnelle. Ils montrent que la prise en compte des coûts sociaux dépend d'un travail de conversion : conversion des expériences en catégories, des catégories en indicateurs, des indicateurs en arguments et des arguments en décisions. Cette chaîne de traduction permet de comprendre pourquoi la reconnaissance des coûts sociaux ne suffit pas à garantir leur intégration dans l'action publique. Les résultats permettent ensuite de prolonger le cadre de Kingdon (1984). Dans ce cadre, un problème devient politiquement traitable lorsqu'il rencontre une fenêtre d'opportunité

permettant de relier problème, solution et contexte politique. Notre étude suggère que les coûts sociaux restent souvent hors de cette fenêtre parce qu'ils ne sont pas suffisamment stabilisés comme problèmes publics. Ils sont perçus par les acteurs, mais leur faible objectivation limite leur capacité à entrer dans les agendas formels. L'apport de l'article consiste donc à proposer l'idée de fenêtre de visibilité : avant même d'accéder à une fenêtre d'opportunité politique, un coût social doit être rendu visible, qualifié et légitimé.

Enfin, l'approche par les capacités de Sen (1999) permet de donner une profondeur normative aux résultats. Les coûts sociaux ne se limitent pas à des pertes monétaires ou à des externalités mesurables ; ils peuvent réduire les possibilités réelles d'agir, d'accéder aux services, de participer à la vie sociale ou de bénéficier équitablement des politiques publiques. En ce sens, l'article contribue à articuler l'évaluation publique avec une conception substantielle du bien-être et de la justice sociale.

La contribution théorique centrale peut ainsi être formulée comme suit : l'évaluation des coûts sociaux suppose de passer d'une logique de mesure à une logique de traduction institutionnelle, capable de relier les externalités sociales, les usages des connaissances, les fenêtres de visibilité et les capacités des populations. Cette articulation constitue la valeur ajoutée distinctive de l'étude par rapport aux approches qui limitent les coûts sociaux à une question de monétarisation ou de calcul d'externalités.

### **5.5. Limites de l'étude et précautions d'interprétation**

L'étude présente plusieurs limites. Elle repose sur un corpus qualitatif, construit selon une logique de diversification des profils et non de représentativité statistique. Les résultats doivent donc être compris comme une analyse approfondie des représentations, des pratiques et des tensions observées dans un contexte institutionnel déterminé, et non comme une mesure généralisable de l'ensemble des politiques publiques marocaines.

Les limites de la collecte doivent d'abord être précisées. Le recours à des entretiens avec des acteurs institutionnels peut exposer l'enquête à un biais de désirabilité sociale. Certains répondants peuvent avoir tendance à présenter leur institution comme plus attentive aux coûts sociaux qu'elle ne l'est effectivement, ou à formuler des réponses compatibles avec les attentes normatives associées à la bonne gouvernance et à l'évaluation. Ce risque a été limité par la diversification des profils interrogés, par le recours à des questions ouvertes et par la comparaison entre catégories d'acteurs, mais il ne peut être totalement écarté.

Une seconde limite tient au caractère principalement régionalisé du terrain. L'étude est centrée sur la région de l'Oriental, tout en intégrant certains acteurs relevant d'échelles plus larges. Cette configuration permet une lecture contextualisée et territorialisée, mais elle limite la généralisation directe des résultats à l'ensemble du Maroc. Les coûts sociaux, leur visibilité et leur intégration dans la décision peuvent varier selon les secteurs, les régions, les ressources institutionnelles disponibles et les cultures administratives locales.

Les limites de l'analyse doivent également être reconnues. L'analyse thématique permet de dégager des régularités de sens, des convergences et des tensions, mais elle ne mesure pas l'intensité objective des coûts sociaux. Les fréquences thématiques ou les récurrences lexicales ne doivent donc pas être interprétées comme des mesures statistiques. Elles servent plutôt à documenter la robustesse qualitative des thèmes et à repérer les motifs récurrents dans le corpus. Enfin, les limites de généralisation doivent être clairement posées. Les résultats éclairent les conditions institutionnelles de visibilité des coûts sociaux dans un contexte donné ; ils ne permettent pas de conclure que les mêmes mécanismes opèrent avec la même intensité dans tous les secteurs ou tous les territoires. Des recherches futures pourraient comparer plusieurs régions, plusieurs domaines de politiques publiques ou plusieurs pays du Sud global afin d'examiner la transférabilité des conclusions.

Ces limites ouvrent néanmoins des perspectives. Des investigations futures pourraient comparer plusieurs secteurs, comme la santé, l'emploi, l'aménagement, l'éducation ou l'environnement. Elles pourraient également combiner les entretiens avec des données administratives, des indicateurs territoriaux, des observations de processus décisionnels ou des études de cas longitudinales. Une telle combinaison permettrait de mieux mesurer l'écart entre la reconnaissance discursive des coûts sociaux et leur intégration effective dans les arbitrages publics.

## 6. Conclusion

Cet article a analysé la manière dont les coûts sociaux sont définis, évalués et mobilisés dans les politiques publiques à partir d'une enquête qualitative exploratoire menée auprès de 48 acteurs institutionnels, territoriaux, associatifs, économiques et académiques. Les résultats confirment que les coûts sociaux ne sont pas absents des représentations des acteurs ; ils sont au contraire fréquemment reconnus, mais leur passage vers les instruments formels d'évaluation et vers les arbitrages publics demeure fragile. La principale conclusion de l'étude est donc que le problème ne réside pas seulement dans l'identification des coûts sociaux, mais dans leur traduction institutionnelle : pour peser sur la décision, ces coûts doivent devenir visibles, qualifiables, discutables et utilisables dans des formats compatibles avec les routines de l'action publique.

Sur le plan théorique, l'article contribue à trois débats complémentaires. Premièrement, il prolonge la tradition des coûts sociaux ouverte par Kapp en montrant que les charges collectives ne sont pas uniquement externalisées par les acteurs économiques, mais aussi parfois invisibilisées par les dispositifs publics de mesure et de décision. Deuxièmement, il enrichit la littérature sur l'usage des connaissances en évaluation publique en montrant que l'existence d'une information évaluative ne garantit pas son utilisation effective dans l'arbitrage (Weiss, 1998 ; Davies & Nutley, 2011). Troisièmement, l'étude articule la notion de traduction institutionnelle avec la fenêtre de visibilité des problèmes publics et avec l'approche par les capacités : les coûts sociaux deviennent politiquement traitables lorsqu'ils sont convertis en catégories d'action publique, et leur prise en compte permet d'évaluer les politiques non seulement à travers leurs outputs, mais aussi à travers leurs effets sur les possibilités réelles d'agir des populations concernées (Kingdon, 1984 ; Sen, 1999).

Sur le plan managérial et institutionnel, les résultats invitent les praticiens de l'évaluation à dépasser une conception strictement documentaire ou budgétaire de l'évaluation sociale. Trois leviers apparaissent particulièrement importants : l'institutionnalisation d'une évaluation sociale ex ante et ex post, la production de référentiels partagés permettant de qualifier les coûts diffus ou non marchands, et la mise en place de dispositifs de transparence et de participation permettant aux acteurs concernés de discuter les résultats. Ces orientations ne constituent pas seulement des recommandations générales ; elles visent à transformer les coûts sociaux en critères mobilisables dans le cycle de l'action publique, depuis la mise à l'agenda jusqu'à l'évaluation et à la révision des politiques.

Cette recherche comporte néanmoins plusieurs limites qui ouvrent des perspectives de prolongement. Les données reposent sur des entretiens avec des acteurs informés, ce qui peut introduire un biais de désirabilité sociale, en particulier lorsque les répondants appartiennent à des institutions publiques. Le terrain reste également centré sur la région de l'Oriental et sur des acteurs liés au contexte marocain, ce qui limite la généralisation directe des résultats à d'autres territoires. Enfin, l'étude privilégie une approche qualitative des perceptions et des pratiques ; elle ne mesure pas quantitativement l'ampleur objective des coûts sociaux observés. À partir de ces limites, trois pistes de recherche peuvent être formulées : conduire des comparaisons entre régions marocaines ou entre pays du Sud global ; réaliser des enquêtes

sectorielles dans des domaines tels que la santé, l'éducation, l'emploi ou l'environnement ; et développer des recherches mixtes ou longitudinales permettant de relier les perceptions des acteurs à des indicateurs empiriques de coûts sociaux et d'effets différés.

La reformulation de la question évaluative proposée par l'article - quels coûts invisibles une politique contribue-t-elle à naturaliser, à déplacer ou à reporter ? - ne peut devenir opérationnelle que si elle est traduite en outils concrets. Cela suppose au minimum une grille d'identification des coûts sociaux, des indicateurs territorialisés, une obligation de justification des arbitrages, des espaces de discussion avec les parties prenantes et un suivi régulier des effets différés. C'est à ces conditions que l'évaluation pourra passer d'une logique de mesure ponctuelle à une logique d'apprentissage institutionnel, capable de rendre visibles les coûts sociaux et de renforcer la portée démocratique et décisionnelle de l'action publique.

## **Remerciement**

L'un des auteurs, Asmae AAKAOU, remercie le Centre National de Recherche Scientifique et Technique (CNRST) pour le soutien financier accordé dans le cadre de la bourse des doctorants moniteurs « PhD-ASsociate Scholarship – PASS ».

## **Références**

- (1). Brinkerhoff, D. W. (2003). Responsabilité et systèmes de santé : vers la clarté conceptuelle et la pertinence politique. *Politique et planification de la santé*, 18(6), 371–379.
- (2). Bamberger, M. (2010). *Évaluation du monde réel : travailler sous contraintes budgétaires, temporelles, de données et politiques*. SAGE Publications.
- (3). Coase, R. H. (1960). Le problème du coût social. *Journal of Law and Economics*, 3, 1–44.
- (4). Davies, H. T. O., & Nutley, S. M. (2011). *Qu'est-ce qui fonctionne ? Politiques et pratiques fondées sur des preuves dans les services publics*. Policy Press.
- (5). Faburel, G. (2002). Évaluer les coûts sociaux : La nécessité de l'interdisciplinarité. *Application au bruit des avions*. *Annales des Ponts et Chaussées*, 103, 65–73.
- (6). Jenkins, P., & Shearer, R. (2020). Données ouvertes pour le développement : avantages et défis. *Information Development*, 36(4), 475–485.
- (7). Kapp, K. W. (1950). *The Social Costs of Private Enterprise*. Harvard University Press.
- (8). Kingdon, J. W. (1984). *Agendas, alternatives et politiques publiques*. Little, Brown and Company.
- (9). Midgley, G. (2010). La pensée systémique pour l'évaluation. *Recherche sur les systèmes et sciences du comportement*, 27(5), 555–562.
- (10). Patton, M. Q. (2008). *Évaluation centrée sur l'utilisation* (4e éd.). SAGE Publications.
- (11). Rossi, P. H., Lipsey, M. W., & Freeman, H. E. (2004). *Évaluation : une approche systématique* (7e éd.). SAGE Publications.
- (12). Sen, A. (1999). *Le développement comme liberté*. Knopf.
- (13). Nations Unies. (2015). *Transformer notre monde : l'Agenda 2030 pour le développement durable*.
- (14). Veeman, M. M. (1982). Les coûts sociaux des conseils de marketing qui restreignent l'offre. *Revue canadienne d'économie agricole*, 30(1), 21–36.
- (15). Weiss, C. H. (1998). *Évaluation : Méthodes pour étudier les programmes et politiques* (2e éd.). Prentice Hall.
- (16). White, H. (2009). Évaluation de l'impact fondée sur la théorie : principes et pratique. *Revue d'efficacité du développement*, 1(3), 271–284.

- (17). Banque mondiale. (2015). Rapport sur le développement mondial 2015 : Esprit, société et comportement. Banque mondiale.
- (18). Braun, V., & Clarke, V. (2006). Utiliser l'analyse thématique en psychologie. *Recherche qualitative en psychologie*, 3(2), 77–101.
- (19). Creswell, J. W., & Poth, C. N. (2018). *Recherche qualitative et conception de la recherche : Choisir parmi cinq approches* (4e éd.). Sage.
- (20). Guest, G., Bunce, A., & Johnson, L. (2006). Combien d'entretiens sont suffisants ? Une expérimentation sur la saturation des données et la variabilité. *Méthodes de terrain*, 18(1), 59–82.
- (21). Hennink, M., & Kaiser, B. N. (2022). Tailles d'échantillon et saturation en recherche qualitative : revue systématique des tests empiriques. *Sciences sociales et médecine*, 292, 114523.
- (22). Miles, M. B., Huberman, A. M., & Saldaña, J. (2014). *Analyse des données qualitatives : Guide méthodologique* (3e éd.). Sage.
- (23). Noy, C. (2008). Échantillonner les savoirs : l'herméneutique de l'échantillonnage boule de neige en recherche qualitative. *Revue internationale de méthodologie de recherche sociale*, 11(4), 327–344.
- (24). Parker, C., Scott, S., & Geddes, A. (2019). Échantillonnage boule de neige. Dans P. Atkinson, S. Delamont, A. Cernat, J. W. Sakshaug, & R. A. Williams (dir.), *Fondements des méthodes de recherche SAGE*. Sage.
- (25). Saunders, B., Sim, J., Kingstone, T., Baker, S., Waterfield, J., Bartlam, B., Burroughs, H., & Jinks, C. (2018). La saturation en recherche qualitative : exploration de sa conceptualisation et de son opérationnalisation. *Qualité et quantité*, 52(4), 1893–1907.

**Annexe 1 : Guide d'entretien semi-directif**

| Thèmes                                                                   | Questions                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                          |
|--------------------------------------------------------------------------|----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| Introduction et contexte professionnel                                   | Nom et prénom<br>Fonction<br>Secteur d'activité                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                                    |
| Thème 1 : Connaissances et compréhension des coûts sociaux               | Que signifie pour vous le terme « coût social » dans le cadre de l'action publique ?<br>Quels types de coûts sociaux (environnementaux, sanitaires, inégalités sociales, etc.) vous semblent les plus souvent négligés ou ignorés ?<br>Est-ce que cette notion fait partie des formations ou documents de travail dans votre institution ?<br>Existe-t-il un cadre ou une méthode officielle pour les identifier et les évaluer dans vos travaux ?                                                                                                                                                                                                 |
| Thème 2 : Perception et acceptation dans les pratiques institutionnelles | Pensez-vous que les coûts sociaux sont suffisamment pris en compte dans la conception ou l'évaluation des politiques publiques ?<br>À votre avis, pourquoi ces coûts restent-ils parfois invisibles ou secondaires dans les décisions publiques ?<br>Existe-t-il, selon vous, des résistances ou des contraintes (politiques, techniques, culturelles) à leur prise en compte ?<br>Voyez-vous des effets positifs ou négatifs potentiels à mieux intégrer ces coûts dans l'action publique ?                                                                                                                                                       |
| Thème 3 : Méthodes d'évaluation utilisées ou connues                     | Connaissez-vous des méthodes ou outils permettant de mesurer ou d'estimer les coûts sociaux (analyse coût-bénéfice, évaluation contingente, indicateurs alternatifs, etc.) ?<br>Avez-vous déjà participé à un projet ou une action dans lesquels une telle évaluation a été mise en œuvre ?<br>Quels obstacles techniques rencontrez-vous dans la mise en œuvre de ces méthodes (manque de données, complexité, coût, etc.) ?<br>Les résultats de ces évaluations sont-ils facilement exploitables par les décideurs ?<br>À votre avis, quels outils mériteraient d'être développés ou adaptés au contexte marocain ?                              |
| Thème 4 : Intégration des coûts sociaux dans la prise de décision        | Selon votre expérience, dans quelle mesure les résultats des évaluations de coûts sociaux sont-ils réellement pris en compte dans les décisions finales ?<br>Existe-t-il des cas concrets où une politique a été modifiée ou stoppée en raison d'un impact social mal anticipé ?<br>Qui décide, en dernier ressort, de ce qui compte ou non comme coût social significatif ?<br>Pensez-vous qu'une meilleure intégration des coûts sociaux pourrait améliorer la qualité des politiques publiques ?<br>Quelles recommandations feriez-vous pour renforcer cette intégration (formation, outils, concertation, indicateurs, sensibilisation etc.) ? |

**Source : Par les auteurs**